

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le Décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 modifié portant création de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), notamment son article 11 ;

Vu les propositions des ministres en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Arrête

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) :

1) En qualité de représentants des organismes de recherche :

- Mme Laetitia GUERIN-SCHNEIDER, chercheuse à l'INRAE, « Gestion de l'Eau, Acteurs, Usages » (G-EAU) (UMR AgroParisTech, INRAE, CIRAD, IAMM), Montpellier ;
- M. Vincent MARECHAL, professeur des Universités à Sorbonne Université, « centre de recherche Saint-Antoine » (UMR INSERM – Sorbonne Université), Paris;
- M. Fabien MILANOVIC, enseignant-chercheur à Sup'Biotech, « Laboratoire d'anthropologie sociale » (UMR Collège de France, CNRS, EHESS), Paris;
- M. Guy RICHARD, directeur de recherche INRAE, directeur de la Délégation à l'expertise scientifique collective, à la prospective et aux études à l'INRAE, Paris.

2) En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences scientifiques ou professionnelles :

- Mme Saraly ANDRADE DE SA, professeure à l'Institut des sciences de l'environnement, Université de Genève, Suisse ;
- Mme Sylvie BRETON, directrice recherche et développement à UMIAMI ;

- Mme Christine FARCY, professeure à l'Université catholique de Louvain, Belgique ;
- Mme Christine FOURICHON, professeure à ONIRIS, directrice adjointe de l'unité « biologie, épidémiologie et analyse de risque en santé animale » (BIOEPAR) (UMR ONIRIS/INRAE), Nantes ;
- M. Baptiste GRARD, enseignant chercheur à l'ISARA, « Agroécologie et Environnement » (UP ISARA), Lyon ;
- M. François NICOL, directeur du département Génie des procédés – Veolia recherche et innovation, président de la Société française de génie des procédés, Paris ;
- M. Yves TREGARO, docteur-ingénieur INA-PG, médiateur délégué des relations commerciales agricoles, Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Paris.

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Alain DENISE, professeur des Universités à Paris-Saclay, directeur de l'École doctorale Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) de l'Université Paris-Saclay, « Laboratoire interdisciplinaire des sciences du numérique » (LISN) (UMR CNRS, Université Paris-Saclay, CNRS, INRIA, CentraleSupélec), Orsay ;
- M. Laurent FALK, directeur de recherche CNRS, directeur du « Laboratoire Réactions et génie des procédés » (LRGP) (UMR Université de Lorraine, CNRS), Nancy ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Carole JOUVE-MOLINA, professeure des universités, Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse, « *Toulouse Biotechnology Institute, Bio & Chemical Engineering* » (TBI) (UMR INSA, INRAE, CNRS), Toulouse.

Article 2

Le Directeur Général de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 5 Avril 2023

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,



Benoît BONAIMÉ